

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Communauté de communes
du Pays fléchois

2021



Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Édito

Nadine Grelet-Certenais
Présidente de la Communauté de communes du Pays fléchois
Maire de La Flèche

La Communauté de communes du Pays fléchois est désormais devenue un acteur incontournable dans notre vie quotidienne. C'est pourquoi j'ai voulu, à travers l'édition de ce premier rapport d'activité, vous informer de l'ensemble des actions et des projets menés en 2021, au bénéfice de tous.

À travers ces différentes pages, vous pourrez donc constater que le Pays fléchois, ses élus et agents, sont au service de l'ensemble des forces vives et des habitants de notre territoire :

• **Au service des entreprises et de leurs salariés**, grâce au développement des zones d'activités, à la politique de bâtiments blancs et de pépinières qui facilitent le développement et l'implantation d'entreprises, ou encore à l'ensemble des actions d'accompagnement proposées par Cogito.

• **Au service de nos plus jeunes**, grâce aux modes de garde et d'accompagnement proposés au sein du Pôle Petite enfance, aux Temps éducatifs périscolaires mis en place sur la majorité de nos écoles, aux activités proposées dans nos accueils de loisirs et espaces jeunesse, ou encore aux créneaux mis en place au bénéfice des élèves afin qu'ils puissent apprendre à nager. Nos infrastructures de loisirs sont une des grandes forces du Pays fléchois, et encore davantage en cette période qui fait suite à une crise sanitaire qui a largement affecté nos modes de vie.

• **Au service de nos plus anciens**, grâce à l'accompagnement proposé au sein de l'Espace multimédia, si utile dans un contexte de dématérialisation de plus en plus forte des démarches administratives.

• **Au service de nos habitants**, grâce à la collecte et à la gestion des déchets que nous produisons quotidiennement mais aussi au développement des maisons de santé, quatre à ce jour, si essentielles dans nos territoires peu dotés en médecins. Cette politique très appuyée de maintien d'une offre de santé en milieu rural constitue l'un des axes centraux de notre action. Elle sera encore renforcée dans les années à venir afin de faire monter en puissance notre offre médicale et conforter au maximum la situation du Pôle Santé Sarthe et Loir, si précieux pour chacun d'entre nous.

• **Au service de notre environnement aussi**, grâce à la préservation et la valorisation du Marais de Cré-sur-Loir / La Flèche, au travail mené sur la gestion de nos milieux aquatiques afin de nous préserver des risques de plus en plus forts d'inondation, à la recherche de moyens de développer nos énergies renouvelables, au développement de voies vertes, ou encore à l'ensemble des actions menées dans le cadre du projet Territoire engagé pour la nature (Ten).

• **Au service de nos communes membres**, enfin, grâce à la mutualisation de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme, auparavant assurée par les services de l'État ou encore à l'exercice de la compétence voirie qui permet à chacun de bénéficier de tarifs mieux négociés et d'une expertise utile à l'ensemble des projets.

Vous le voyez, et sans qu'il me soit possible d'être exhaustive, le Pays fléchois est pleinement en prise avec les réalités qui font notre quotidien. Il est désormais au cœur de notre territoire et des préoccupations de ses habitants, dans le respect de la diversité de l'ensemble des communes membres.

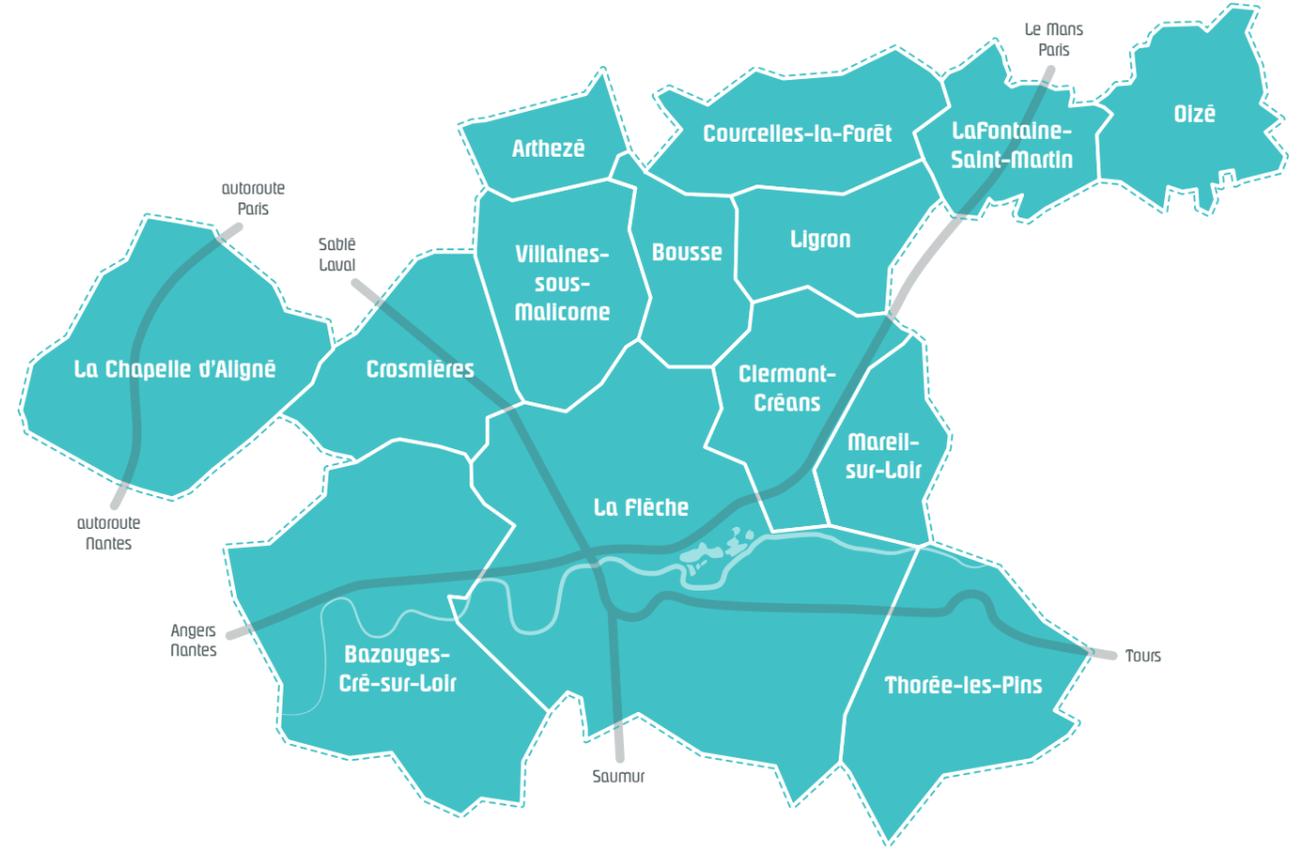
Bonne lecture

Le territoire du pays fléchois

Le pays fléchois est situé au sud du département de la Sarthe et jouxte le département du Maine et Loire. Il est constitué de quatorze communes : Arthezé, Bazouges-Cré-sur-Loir, Bousse, Clermont-Créans, Courcelles-la-Forêt, Crosmières, La Chapelle d'Aligné, La Flèche, La Fontaine-Saint-Martin, Ligron, Mareil-sur-Loir, Oizé, Thorée-les-Pins et Villaines-sous-Malicorne.

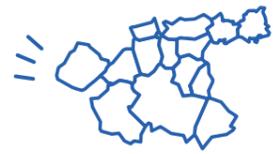
La communauté de communes compte environ 27 000 habitants répartis sur 326 km². La Flèche en est la ville-centre (15 000 habitants et 74 km²).

Situé au cœur de la vallée du Loir, son paysage est riche à la fois des plaisirs de l'eau et de son patrimoine bâti. Le pays fléchois forme un bassin résidentiel et économique dont l'attractivité s'étend sur un rayon de plus de 30 kilomètres (près de 90 000 habitants) autour du territoire. Il est traversé par un réseau routier en étoile, tous les grands axes convergent vers la ville de La Flèche. Cette dernière se situe à 45 kilomètres du Mans, 50 kilomètres d'Angers, moins de 30 kilomètres de Sablé-sur-Sarthe et moins de 20 kilomètres de Baugé-en-Anjou.



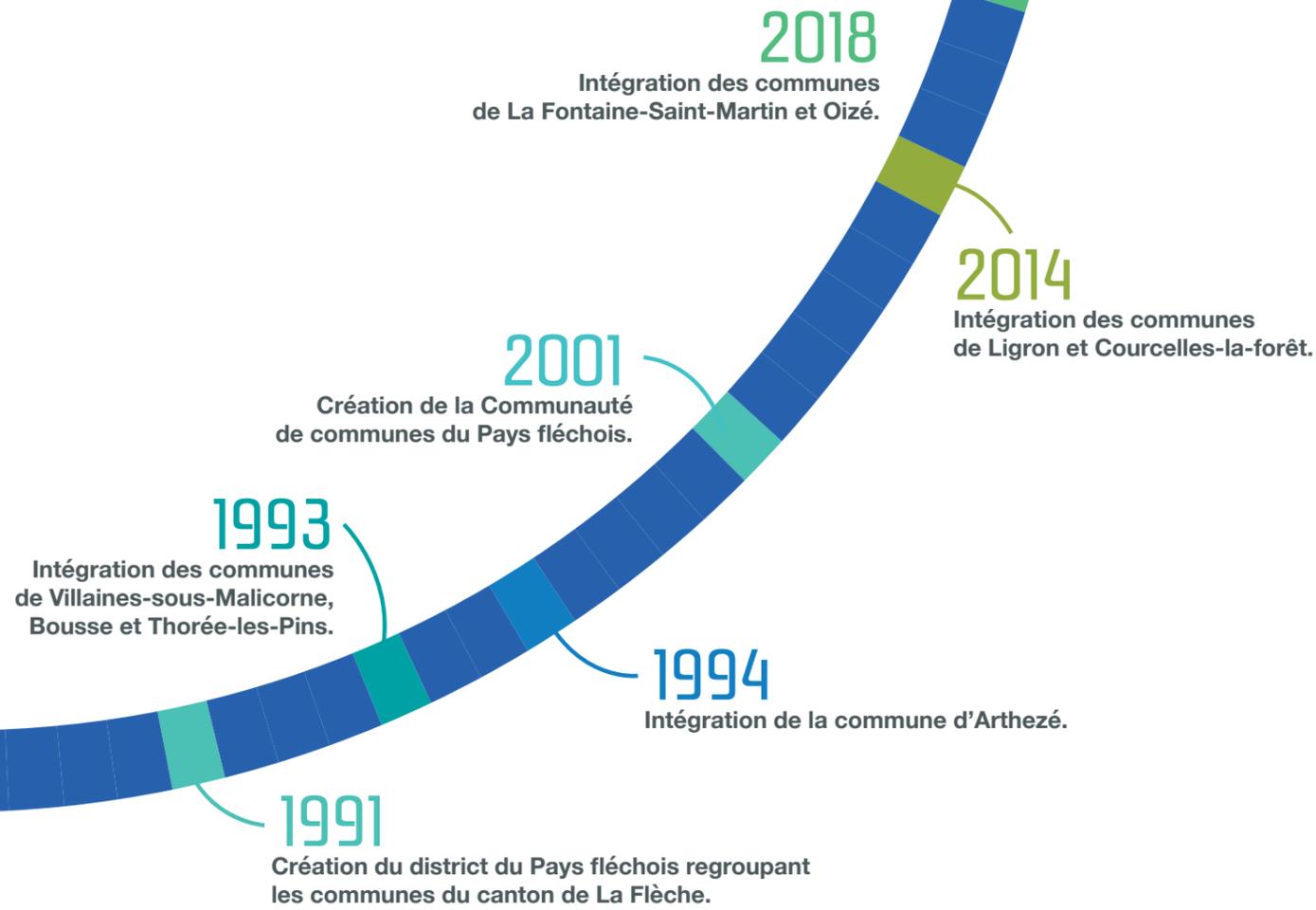
Sommaire

Le territoire du pays fléchois	3	Territoire engagé pour la nature	19	Centre aquatique L'îlebulle	32
La collectivité	4	Énergies renouvelables	20	Espace multimédia	34
Action économique	8	Santé	21	Communication	35
Urbanisme	10	Petite enfance	22	Direction de l'administration générale	36
Mobilités	11	Accueil familial	23	Finances	37
Voirie	12	Lieu d'accueil enfants-parents	24	Ressources humaines	38
Propreté	13	Multi-accueil	25	Informatique	39
Déchetterie, tri et collecte des déchets	14	Relais petite enfance	26	Aménagement et gestion des terrains d'accueil pour les gens du voyage	40
Service public d'assainissement non collectif	15	Animation enfance et jeunesse	27	Développement touristique	41
Réserve naturelle régionale des Marais de Cré-sur-Loir / La Flèche	16	Pass éducatif	29		
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	18	Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance	30		
		Centre d'hébergement éducatif et sportif des Berges de la Monnerie	31		



La collectivité

Historique du Pays fléchois



Les instances communautaires

La présidence est l'organe exécutif de la Communauté de communes.

Le conseil communautaire, instance décisionnelle, se réunit tous les deux mois en moyenne.

Autre instance essentielle, le bureau communautaire est composé de la présidente, des vice-présidents et des conseillers délégués. Cinq autres conseillers communautaires le complètent pour que chaque commune

du territoire y soit représentée. Au total, il rassemble dix-neuf élus et se tient tous les quinze jours.

La dernière instance est la conférence des maires. Elle se réunit en fonction de l'actualité, une à quatre fois par an. Les maires dressent ensemble la feuille de route du mandat et les règles budgétaires qui déterminent les capacités d'actions.

Le conseil communautaire



Présidente
Nadine Grelet-Certenais
Maire de La Flèche

Les vice-présidents



1^{er} vice-président
Laurent Hubert
Maire de Villaines-sous-Malicorne
Président de la commission Jeunesse et sport



2^e vice-président
Gwénaél de Sagazan
Maire de Bazouges-Cré-sur-Loir
Président de la commission Développement économique



3^e vice-présidente
Carine Ménage
Maire adjointe de La Flèche
Présidente de la commission Aménagement du territoire



4^e vice-président
Jean-Claude Boiziau
Maire d'Oizé
Président de la commission Eau, assainissement, Gemapi



5^e vice-président
Nicolas Chauvin
Maire adjoint de La Flèche
Président de la commission Environnement



6^e vice-président
Christophe Libert
Maire de La Fontaine-Saint-Martin
Président de la commission Déchetteries, ordures ménagères



7^e vice-président
Claude Jaunay
Maire adjoint de La Flèche
Président de la commission Voirie et infrastructures



8^e vice-président
Philippe Biaud
Maire de Ligrion
Président de la commission Personnels



9^e vice-président
Michel Chaligné
Maire de Clermont-Créans
Président de la commission Finances



10^e vice-président
Jean-Pierre Guichon
Conseiller délégué de La Flèche
Président de la commission Transition numérique et mobilités

Les conseillers

Arthezé	Bazouges-Cré-sur-Loir	Bousse	Clermont-Créans	Courcelles-la-Forêt	Crosnières
Crosnières	La Chapelle d'Alligné	La Flèche			
La Flèche					
La Flèche	Maréil-sur-Loir	Oizé	Thorée-les-Pins	Villaines-sous-Malicorne	

* Philippe Gouin a remplacé Michel Landelle pour la commune de Bazouges-Cré-sur-Loir à partir du conseil communautaire du 23 septembre 2021.



La collectivité

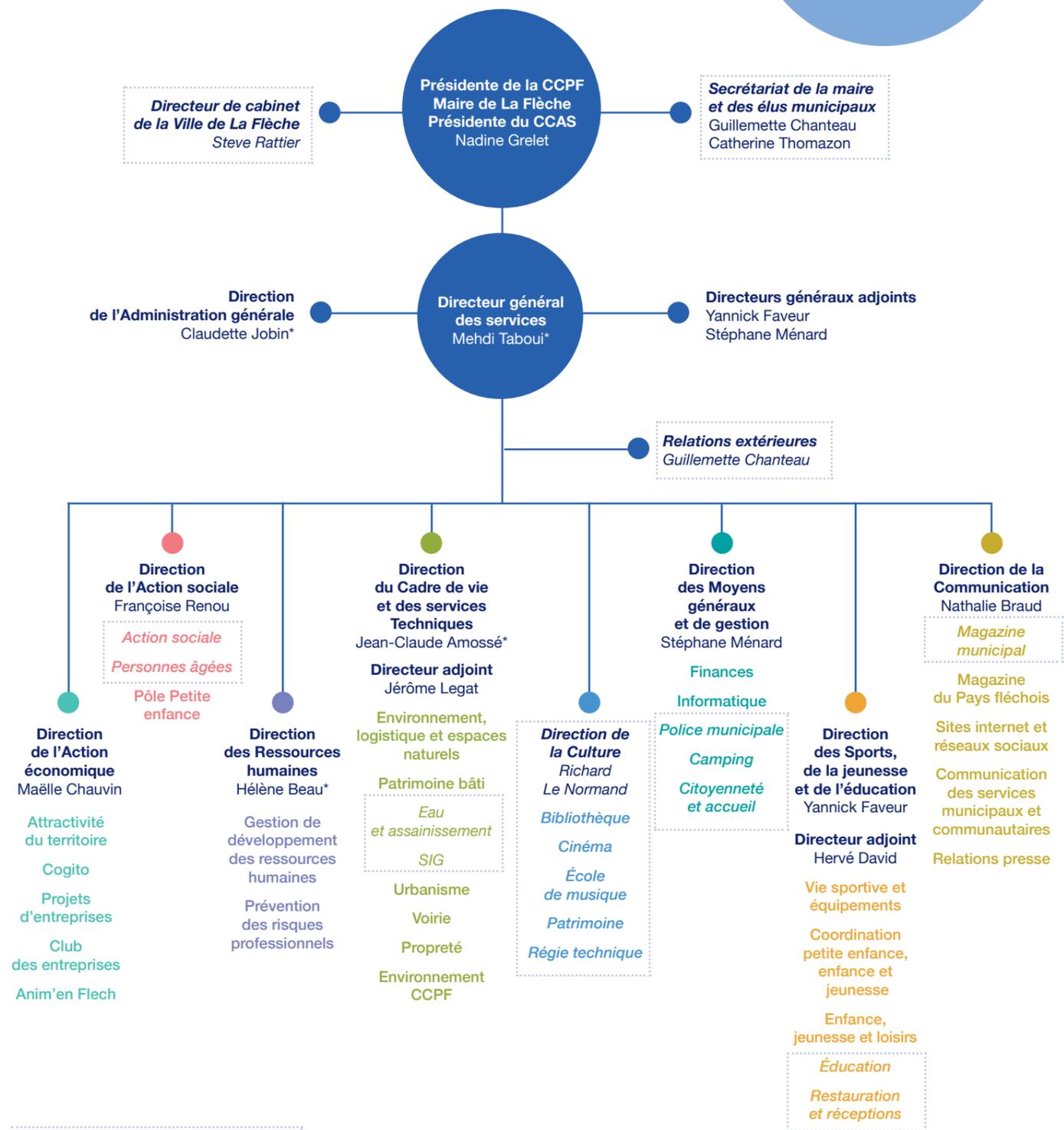
Les commissions communautaires

Le conseil communautaire a défini dix commissions thématiques. Composées de conseillers communautaires et présidées par les vice-présidents, elles déclinent les trois principaux axes de travail du mandat : renforcer le développement économique, déployer le développement durable et grandir dans le pays fléchois.



Organigramme mutualisé des services du Pays fléchois et de la Ville de La Flèche au 31 décembre 2021

Un nouvel organigramme est appliqué depuis mai 2022. Il peut être consulté sur www.paysflechois.fr



Ne concerne que la Ville de La Flèche

* Mehdi Taboui a succédé à Didier Laveau en tant que directeur général des services en mai 2021.
 * Hélène Beau a remplacé Laurent Redois à la direction des Ressources humaines en août 2021.
 * Jean-Claude Amossé a été remplacé par Jérôme Legat à la direction du Cadre de vie et des services Techniques en avril 2022.
 * Claudette Jobin a quitté la collectivité en avril 2022 et n'a pas été remplacée dans le nouvel organigramme.



Développement économique

Action économique

Les missions

Accompagner les porteurs de projets en phase de création ou reprise d'entreprise :

- Faciliter l'installation et informer sur la législation, les procédures et des locaux vacants.
- Orienter les porteurs de projets vers les partenaires spécialisés et adaptés à leurs besoins.

Aider les entreprises qui s'implantent ou se développent (accession au foncier-immobilier et aux zones d'activité) :

- Faire connaître le territoire afin d'attirer des salariés, des entrepreneurs, des investisseurs.
- Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises industrielles avec des bâtiments disponibles.

- Aider à la création d'emplois dans les entreprises historiques mais aussi sur de nouveaux sites industriels.

- Informer les entreprises installées sur les aides possibles de l'État, la Région...

- Suivre les dispositifs Cœur de ville et Territoire d'industrie.

Favoriser l'animation du tissu économique :

- Aider au développement des associations d'entreprises : Anim'en flech et le Club des entreprises du Pays fléchois.
- Mettre en place des ateliers et des formations : numérique, recrutement, commercial...
- Organiser des temps d'échange pour se connaître, partager ses problématiques et trouver des solutions ensemble.

Gérer Cogito, lieu dédié à l'entrepreneuriat en Pays fléchois :

- Accueillir, conseiller et développer des dispositifs adaptés pour renforcer l'attractivité et le développement des entreprises.
- Gérer l'espace de coworking, la pépinière d'entreprise et la location des salles de réunion.
- Organiser des ateliers, formations et événements à destination des porteurs de projets, chefs d'entreprises ou indépendants.



Le budget

24 631 €
dépenses
de fonctionnement
hors charges de personnel

46 101 €
subventions versées
à la BGE, Initiative Sarthe,
Adie, Anim'en Fleche,
Le Flore Habitat jeunes et
aux lauréats du concours
Lance ta boutique

21 494 €
recettes
de fonctionnement

Les réalisations clés

Actions de soutien aux commerces existants qui ont subi de plein fouet les mesures sanitaires et pour attirer de nouvelles boutiques :

Concours Lance ta boutique
(trois créateurs de commerces récompensés).

Visite ta boutique et appel à projets Librairie.

Jeu du cinéma, Balad'en Flèche, marché de Noël et braderie d'Anim'en flech.

Opération CHEQ'Bonus
(subvention pour 20 % d'achats offerts dans les commerces adhérents à Anim'en flech).

Actions réalisées dans le cadre de Territoire d'industrie en binôme avec le Pays sabolien :

Hébergement temporaire chez l'habitant
en partenariat avec l'association Le Flore habitat jeunes.

Mise en place locale de l'outil Solution-Partage de la Région
(mutualisation de compétences, locaux, formations et matériels).

Visites d'entreprises industrielles
dans le cadre de la Semaine de l'industrie.

Accompagnement de deux grandes implantations :
Mérieux NutriSciences (plus grand laboratoire de microbiologie en Europe) et Noras (maroquinerie haut de gamme).

Les chiffres à retenir

1 437 entreprises (hors agriculture)

6 729 salariés

Création et reprise d'entreprises

119 porteurs de projet reçus

24 % viennent de l'extérieur

103 créations-reprises d'entreprise

Développement et Implantation d'entreprises

61 entreprises utilisent les locaux de Cogito (coworking, salles de réunions, bureaux)

5 parcs d'activités : ZI Ouest, Bertraie, Aubrière, Ouest-Park et Monnerie 2

Animations et mise en réseaux des entreprises

44 animations

77 adhérents au Club des entreprises

115 adhérents à Anim'en Flech

71 demandes sur des développements

68 demandes immobilières

453 demandes traitées pour le développement des entreprises

314 demandes d'informations générales



Aménagement du territoire

Urbanisme

Les missions

- Planifier l'aménagement et l'urbanisme du territoire à travers le Plan local d'urbanisme intercommunal Habitat (PLU-i H).
- Instruire des autorisations d'urbanisme pour le compte de 57 communes (communautés de communes du Pays fléchois, Loir Lucé Bercé et Sud Sarthe).
- Gérer des acquisitions de terrain et des crédits-baux des bâtiments économiques.
- Gérer des opérations d'urbanisme pour la Communauté de communes.
- Assister les communes dans leurs opérations d'aménagement (lotissements à vocation de logements notamment).
- Animer l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat - renouvellement urbain (Opah-RU) en lien avec Soliha.
- Aider la viabilisation de terrains pour la construction de logements locatifs sociaux.
- Assurer la participation au Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI).

Le budget



Les chiffres à retenir

- 2** terrains acquis
- 2** crédits-baux mis en place
- 135** projets enregistrés dans l'Opah-RU

2 349 dossiers d'autorisation d'urbanisme traités sur les 57 communes



8,9
équivalents temps plein



Aménagement du territoire

Mobilités

Les missions

- Diagnostiquer les infrastructures, services et offres de mobilité existants à l'échelle de chaque commune du Pays fléchois.
- Proposer et réaliser à court, moyen et long terme, des aménagements et des projets pour développer la mobilité sur le territoire mais aussi au départ et vers le Pays fléchois.

Le budget

400 000 €
liés aux aménagements
cyclables du rond-point
des médaillés militaires
à La Flèche

Les réalisations clés

Adoption de la compétence mobilités en tant qu'autorité organisatrice de mobilités, au printemps 2021.

Mise en place des contrats de relance et de transitions écologiques pour rappeler les enjeux en termes de mobilité (clairement issu de la phase diagnostic du PLU-i H / PADD).

Diagnostic des attentes des acteurs économiques, en cours.

Mise en service de la voie verte entre La Flèche et Bazouges-Cré-sur-Loir.

Réalisation d'études conduisant à l'aménagement cyclable du rond-point des médaillés militaires à La Flèche.

Les chiffres à retenir



74 places
de parking vélo



0,89 mètres d'aménagements
cyclables par habitant
en 2020 (0,50 en Sarthe)



8 aires de covoiturage
balisées identifiées

12_



Voirie d'intérêt communautaire

Voirie

Les missions

- Entretien le patrimoine viaire de la communauté de communes.
- Assurer des missions diverses en soutien aux projets et autres services du Pays fléchois
- Entretien les voies vertes et les parcs d'activités.

Le budget

722 000 €
dépenses
de fonctionnement
hors charges de personnel

2 233 000 €
dépenses
d'investissement

Les réalisations clés

Aménagement de sécurisation des usagers des transports scolaires du complexe scolaire Estournelles de Constant.

Lancement d'un diagnostic de l'état des voies revêtues sur l'ensemble du pays fléchois.

Lancement de la redéfinition de la compétence Voirie d'intérêt communautaire.

8,5
équivalents temps plein

Les chiffres à retenir



592
kilomètres de voies revêtues

Nombre de kilomètres de voies par communes

186 km • La Flèche	27 km • Oizé
64 km • Bazouges-Cré-sur-Loir	22 km • Mareil-sur-Loir
51 km • La Chapelle d'Aligné	22 km • Ligron
43 km • Clermont-Créans	20 km • Bousse
37 km • Crosnières	19 km • Courcelles-la-Forêt
34 km • Villaines-sous-Malicorne	17 km • La Fontaine-Saint-Martin
30 km • Thorée-les-Pins	12 km • Arthezé

259,50 heures
de travaux en soutien
aux autres services

4513,75 heures
de travaux d'entretien
et/ou en appui d'aménagement
communautaire



**Nombre d'heures
de travaux**

7 033,25 heures
de travaux sur
les communes du territoire



Tri et collecte des déchets, propreté et Spanc

Propreté

Les missions

- Entretien l'espace public communautaire (balayage mécanique et manuel, lavage et décapage des surfaces pavées).
- Désherber l'espace public communautaire en prestation et en régie (désherbage des trottoirs et caniveaux, taille des haies, balayage des feuilles).
- Nettoyer les rues et gérer la mise en place et l'enlèvement de bacs à déchets lors de manifestations.
- Entretien les maisons de santé et bâtiments communautaires (entretien des locaux et des infrastructures).
- Gérer les 35 distributeurs de sachets à déjections canines.
- Vider les 270 corbeilles à déchets réparties sur la ville de La Flèche.
- Enlever les dépôts sauvages non identifiés posés sur la voie et autour des 23 points d'apports volontaire à La Flèche.
- Nettoyer les marchés de plein air (mercredi et dimanche après-midi).
- Lutter contre les incivilités et les dépôts sauvages en partenariat avec la Police municipale de La Flèche.

Le budget

169 470 €
dépenses
de fonctionnement
hors charges
de personnel

Les réalisations clés

Achat d'une petite balayeuse.

Achat d'un caisson ampliroll pour effectuer le tri des déchets lors des manifestations.

8
équivalents temps plein
7 agents polyvalents,
1 chef d'équipe

Les chiffres à retenir

Équipement et matériels notables

1 petite balayeuse
1 grosse balayeuse
1 camion ampliroll
1 mini-benne
1 camion conteneur



265 tonnes de déchets collectés
provenant des corbeilles



13 310 m² de route nettoyés

14_



Tri et collecte des déchets, propreté et Spanc

Déchetterie, tri et collecte des déchets

Les missions

- Collecter les déchets recyclables et les ordures ménagères des ménages ou les déchets professionnels assimilés aux ménages.
- Gérer les déchetteries pour collecter tous les autres déchets (encombrants, gravats, déchets verts, déchets toxiques...).
- Sensibiliser aux gestes de tri et à la réduction des déchets pour augmenter les performances de tri et de recyclage.
- Respecter et faire respecter la réglementation.
- Réduire la quantité de déchets produite au sein de la collectivité.

Le budget

2832 112,50 €
dépenses
de fonctionnement et
d'investissement
charges de personnel
comprises

3 524 649,23 €
recettes
de fonctionnement et
d'investissement



17

équivalents temps plein
9 agents de collecte,
3 agents polyvalents,
2 agents déchetteries,
3 agents administratifs

Les réalisations clés

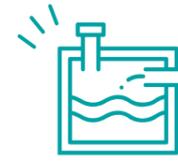
Marché de maîtrise d'œuvre pour le projet de déchetterie et de quai de transfert à La Flèche.

Achats des nouveaux distributeurs de sacs jaunes et bleus.

Nouveau partenariat avec le zoo de La Flèche pour la récupération de déchets verts pour l'alimentation des animaux.

Mise en place de la collecte des masques jetables dans l'objectif de les recycler.

Lancement de la lutte contre les dépôts sauvages en partenariat avec la Police municipale sur La Flèche.



Tri et collecte des déchets, propreté et Spanc

Service public d'assainissement non collectif (Spanc)

Les missions

- Informer, sensibiliser et orienter les usagers dans leur démarche de réhabilitation d'assainissement en lien avec les entreprises de terrassement, les bureaux d'études et les professionnels de l'immobilier.
- Contrôler les équipements d'assainissement non collectif au moment de la conception, de l'implantation et de la vente.
- Diagnostiquer et contrôler, de façon périodique, les équipements existants, leur fonctionnement et leur entretien.

Le budget

28 576 €
dépenses
de fonctionnement
charges de personnel
comprises

30 523 €
recettes de
fonctionnement



15_

0,10
équivalent temps plein
+ un prestataire extérieur

Équipement et matériels notables

3 bennes
1 camion aménagé déchetterie
2 déchetteries
1 quai de transfert
75 points d'apport volontaire composés de 375 bornes de tri

Les chiffres à retenir

Collecte de masques jetables par l'entreprise Versoo



149 boîtes collectées
soit un peu plus
de 89 000 masques
recyclés.

117 tonnes
de textiles

4 560 tonnes
d'ordures
ménagères



Répartition des déchets collectés

7 205 tonnes
collectés
en déchetteries

2 613 tonnes
de collectes
sélectives

Les chiffres à retenir



18 installations neuves
ont été clôturées



8 éco-prêts à taux zéro



48 contrôles de conception
ont été réalisés



26 visites sur le terrain
pour assurer les missions
facultatives de conseil

54 %
d'avis favorables avec réserves



**Bilans
sanitaires des
installations**

14 %
d'avis défavorables

32 %
d'avis favorables



Environnement

Réserve naturelle régionale des Marais de Crê-sur-Loir / La Flèche

Les missions

- Élaborer et mettre en œuvre le plan de gestion pluriannuel de la réserve naturelle régionale.
- Valoriser et faire connaître les Marais de Crê-sur-Loir / La Flèche.
- Accueillir et sensibiliser les publics.
- Maintenir et développer les partenariats internes et externes.

Le budget

24 350 €
dépenses
d'investissement

114 935 €
dépenses
de fonctionnement
hors charges de personnel

40 %
du service est financé
par les aides du Conseil
régional des
Pays de la Loire

Équipement et matériels notables

- 1 camion benne atelier 3,5 T
- 1 Kangoo
- 1 tracteur deux roues motrices
- 1 herse à pus droits
- 1 ensileuse déportée
- 1 petit plateau de tracteur
- matériel de motoculture divers

Les chiffres à retenir



près de **65** hectares de superficie,
soit la plus grande zone
de marais alluvial du département
de la Sarthe



11 vaches et bœufs
highland cattle



près de **150** espèces
d'oiseaux



300 espèces végétales



15 espèces de poissons
et de nombreux amphibiens



1,8
équivalent temps plein
+ 1 apprenti depuis septembre

Les réalisations clés

Bilan du précédent plan de gestion de 6 ans et élaboration d'un nouveau sur 12 ans

(validation par le Conseil régional des
Pays de la Loire).

Maintien des partenariats avec des structures associatives (CPIE, CEN PDL, Études et chantiers,) des écoles (CPPFA Angers Le Fresne, lycée de la Germinière, écoles de Bazouges-Cré-sur-Loir, école des Rairies, collèges de La Flèche), trois agriculteurs travaillant sur la RNR, des services internes du Pays fléchois et de la Ville de La Flèche (Pôle Petite enfance, résidence autonomie, service Espaces naturels mais aussi le service Espaces verts de Bazouges-Cré-sur-Loir).

Développement de partenariats en cours et à finaliser pour 2022 :

artiste graphiste, vannière, compagnie de théâtre NTP, LPO 72, SNE, Ehpad public fléchois et accueil de jour trouble de la mémoire, Pôle senior, Esat de La Flèche, IME de Bazouges-Cré-sur-Loir, service Enfance, jeunesse et loisirs du Pays fléchois, Rand'Ôroues (association de randonnée pour les personnes porteuses de handicap).

Création d'un sentier de randonnée avec une rando fiche intégrant une partie des parcours d'interprétation du marais.

Aboutissement de négociation d'acquisition foncière sur le coteau boisé.

Embauche d'un contrat d'apprentissage.



Visites de la réserve naturelle régionale des Marais de Crê-sur-Loir / La Flèche

16 personnes âgées de la résidence
autonomie sur une animation

15 personnes en grand public
sur deux animations

Environ **30** apprenants (CAPA)
sur de multiples dates de chantier école
sur toute l'année

Environ **65** élèves de primaire en classes
découvertes sur trois saisons

Environ **340** élèves en classes
découvertes sur trois saisons

20 personnes (enfants et assistantes
maternelles) sur une animation organisée
avec le Relais d'assistantes maternelles



Environnement

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi)

Les missions

Les actions menées par le service Gemapi sont réalisées en concertation avec les acteurs locaux et doivent relever de l'intérêt général pour pouvoir utiliser des financements publics sur des terrains privés. La compétence Gemapi a été prise par la Communauté de communes au 1^{er} janvier 2018.

- Réaliser des études et mettre en œuvre des travaux en vue d'améliorer l'état des milieux aquatiques (cours d'eau et zones humides).
- Réaliser des études et des travaux afin de réduire le risque d'inondation par la gestion des écoulements, la communication, la réduction de la vulnérabilité et l'alerte.
- Animer la gouvernance locale de l'eau : réunions de commission Gemapi eau et assainissement, concertation avec les riverains et usagers, convention avec les structures gemapiennes limitrophes pour gérer collectivement les bassins-versants (CCBV, CCPS, SMSEAU, SMBVAR, SMFLAMM, SBeMS), représentation du Pays fléchois au sein du SAGE Loir, du contrat territorial Eau et d'autres instances.

Les réalisations clés

Validation du programme d'actions 2022-2027 pour la gestion des milieux aquatiques des bassins-versants du Boir, du Boulay, de la Monnerie et des Cartes et obtention des autorisations réglementaires pour les travaux sur l'Argance et le Guéroncin.

Réalisation de travaux de restauration de l'Argance au lieu-dit la Grande Gilberdière sur 800 mètres de cours d'eau. Élaboration, avec le service Communication, d'une plaquette de présentation du programme d'actions Argance 2021-2030.

Suivi de l'étude sur les Zones d'expansion de crues (Zec) en amont immédiat de La Flèche, préparation du futur Programme d'actions prévention des inondations (Papi) du Loir permettant au territoire de bénéficier de financements dédiés (fonds Barnier et fonds européens notamment).

Pilotage de l'étude sur l'assainissement pluvial (validation du diagnostic).


2,5
équivalents temps plein

Le budget

300 000 €
dépenses
de fonctionnement
et d'investissement
Charges de personnel
comprises

Les chiffres à retenir



250 km de cours d'eau gérés sur le Pays fléchois

100 km de cours d'eau gérés pour le compte de Baugeois-Vallée



Une dizaine de marchés conclus chaque année avec des prestataires extérieurs (bureaux d'études, maîtres d'œuvre et entreprises de TP).



Un programme d'études et de travaux sur la période 2022-2024 qui s'élève à **1 400 000 €**.



Environnement

Territoire engagé pour la nature (Ten)

Les missions

- Améliorer la connaissance des écosystèmes présents sur le territoire.
- Gérer, restaurer et entretenir les espaces naturels.
- Faire émerger, reconnaître et valoriser les actions en faveur de la biodiversité portées par les collectivités locales (communes ou communauté de communes).
- Mobiliser et sensibiliser les citoyens du territoire à l'importance de la biodiversité.

Les réalisations clés

Animation du dispositif :

Accompagnement des communes sur leurs projets en lien avec la biodiversité, mise en œuvre et suivi des actions communautaires.

Atlas de la biodiversité communautaire :

De nombreux inventaires naturalistes réalisés, une quinzaine d'animations grands publics, un concours photo et des inventaires participatifs.

Mise en place d'une politique d'éco-pâturage communautaire :

Recensement de l'ensemble des parcelles potentielles dont une quarantaine d'hectares a été dénombrée pour la mise en œuvre d'éco-pâturage.

Refonte des circuits de randonnée sous l'angle biodiversité :

Des inventaires naturalistes réalisés pour utiliser les nombreux circuits de randonnées comme support d'initiation à la biodiversité en prévision d'installation de bornes pédagogiques.


1
équivalent temps plein
1 chargée de projet

Le budget

115 475 €
dépenses annuelles
de fonctionnement
et d'investissement
hors charges
de personnel

340 800 €
budget total
estimé sur 3 ans
hors charges
de personnel

245 640 €
sont financés par le
Conseil régional des
Pays de la Loire et
l'Office français de la
biodiversité
sur les 3 ans

Les chiffres à retenir

10 projets en cours de réalisation dont 5 portés par le Pays fléchois

Animations

Circuits

7 circuits inventoriés
623 espèces recensées
76 espèces d'intérêt patrimonial

Atlas de la biodiversité communautaire (ABC)

7 communes inventoriées en 2021
171 dates d'inventaires
162 participants aux animations
25 participants au concours photo



Environnement

Énergies renouvelables

Les missions

- Développer les énergies renouvelables sur le Pays fléchois.
- Créer des bilans énergétiques complets accompagnés de propositions de projets d'énergies renouvelables pour le Pays fléchois et les communes du territoire.
- Conseiller et accompagner les collectivités locales dans leurs projets d'énergies renouvelables : réflexions sur les options de développement, sur les financements possibles mais aussi dans le suivi des travaux.

Les réalisations clés

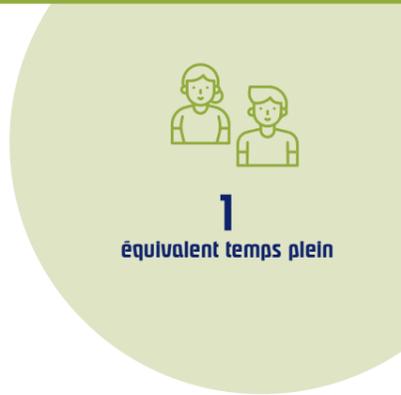
Élaboration d'un bilan énergétique complet pour les communes de Crosnières et de La Flèche avec des préconisations de développement de projets d'énergies renouvelables.

Mise en place d'une méthodologie et lancement de la réalisation d'un cadastre solaire.

Dépôt du permis de construire et instruction du projet de panneaux photovoltaïques sur le site de la déchetterie de Thorée-les-Pins.

Rédaction d'un appel à manifestation d'intérêt photovoltaïque pour plus de 30 000 m² de parking à La Flèche.

Préparation d'une étude de faisabilité d'un réseau de chaleur biomasse à l'échelle de La Flèche.



Les chiffres à retenir



25 mégawatts de panneaux photovoltaïques en projet sur la collectivité



1 projet éolien sur la commune de La Flèche d'une puissance estimée de 18 mégawatts



10 000 € de recettes générées par l'immobilisation du terrain de la déchetterie de Thorée-les-Pins



2 projets de mini-réseaux de chaleur



5 000 € de recettes / économies générées par la centrale hydroélectrique du Moulin de la Bruère



Santé

Santé

Les missions

- Attirer et fidéliser des médecins sur le territoire, en engageant une politique très forte dans un contexte de pénurie de médecins et de professionnels de santé en milieu rural.
- Maintenir le dialogue constant avec l'équipe de professionnels de santé.
- Renforcer la présence médicale sur la santé, et plus particulièrement sur les communes équipées d'une pharmacie, afin d'en pérenniser également l'activité.
- Accompagner l'installation de nouveaux médecins par des aides à la première installation à ceux qui s'engagent à exercer sur le territoire pendant 5 ans, en lien avec le Département.
- Gérer et entretenir les antennes de la maison de santé situées à La Flèche, Bazouges-Cré-sur-Loir, La Chapelle d'Aligné et Villaines-sous-Malicorne.

Les réalisations clés

Accueil de deux médecins généralistes dans la maison de santé de Villaines-sous-Malicorne ouverte en 2020.

Le budget

Enveloppe disponible : 22 500 € d'aides à la première installation

Les chiffres à retenir

Activités des professionnels de santé dans les maisons de santé du Pays fléchois

Médecins	Professionnels de santé et paramédicaux				
15 généralistes	4 cabinets infirmiers	2 orthophonistes	1 orthoptiste	1 cabinet de masseurs kinésithérapeutes	1 gynécologue
			1 psychomotricienne	1 psychologue	1 ophtalmographe
		2 sage-femme	1 diététicienne	1 ostéopathe	



Petite enfance

Accueil du Pôle petite enfance

Les missions

- Développer et diversifier l'offre d'accueil pour l'ensemble des familles domiciliées sur le Pays fléchois, à travers des établissements d'accueil du jeune enfant et en soutenant l'accueil individuel sur l'ensemble du territoire intercommunal.
- Soutenir les familles en les valorisant dans leur fonction parentale et leur rôle éducatif.
- Permettre aux familles de concilier vie familiale, professionnelle, sociale et personnelle, en fonction de leurs besoins et aspirations.

Les réalisations clés

Évolution de l'organisation de l'accueil afin de proposer un guichet unique d'accueil, d'information et d'orientation pour faciliter les recherches des familles à partir d'une écoute, cerner leurs besoins et présenter l'offre d'accueil la plus adaptée.

Diversification des actions d'éveil culturel du tout-petit.

Ouverture des familles à la culture au sein du Pôle Petite enfance par la présence d'une compagnie en résidence pendant une semaine en novembre 2021.

0,9
équivalent temps plein



Petite enfance

Accueil familial

Les missions

- Offrir aux enfants âgés de 2 mois ½ jusqu'à l'entrée à l'école, un accueil régulier, à temps plein ou à temps partiel, à domicile chez une assistante maternelle salariée de la Communauté de communes du Pays fléchois.
- Permettre aux familles d'accéder à un mode de garde adapté à leurs horaires de travail, notamment en horaires atypiques.
- Favoriser l'accueil des familles en insertion sociale et/ou professionnelle.
- Contribuer à l'éveil culturel des enfants accueillis.

Le budget

424 528,92 €
dépenses
de fonctionnement
charges de personnel
comprises

10,8
équivalents temps plein

Les réalisations clés

Accompagnement de familles en reprise d'emploi par l'accueil d'enfants en horaires atypiques avec une souplesse dans la gestion des plannings d'accueil.

Mise en place de journées communes, à raison de 2 journées par semaine, afin de maintenir une dynamique collective auprès des assistantes maternelles et pour les enfants, d'expérimenter le collectif tout en préservant l'accueil individuel.

Le chiffre à retenir



101 contacts
pour une recherche de mode de garde

Les chiffres à retenir



Agrément de **40** places



302 jours d'ouverture



11 professionnelles
jusqu'au 28 février 2021
puis **10** assistantes maternelles
agrées et **1** éducatrice
de jeunes enfants



55 enfants différents accueillis



56 249 heures facturées

24_



Petite enfance

Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)

Les missions

- Mettre à disposition un lieu d'accueil, de rencontres, d'écoute et d'échanges, destiné aux futurs parents, parents et enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte de leur entourage.

Les réalisations clés

Maintien des temps de rencontre par créneaux horaires, permettant de concilier directives sanitaires et maintien des échanges entre parents.

Les chiffres à retenir



7 accueillantes



35 séances sur 36 programmées (1 séance annulée en raison du confinement d'avril 2021)



105 heures d'ouverture



38 familles différentes et 41 enfants.



0,3
équivalent temps plein

Le budget

7 836,05 €
dépenses
de fonctionnement
charges de personnel
comprises



Petite enfance

Multi-accueil

Les missions

- Offrir aux enfants âgés de 2 mois ½ à 4 ans, un accueil collectif régulier, à temps plein ou à temps partiel et un accueil occasionnel permettant aux familles de concilier vie familiale et vie professionnelle.
- Favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap, atteint de maladie chronique et de familles en insertion sociale et/ou professionnelle.
- Contribuer à l'éveil culturel des enfants accueillis.

Le budget

458 654,50 €
dépenses
de fonctionnement
charges de personnel
comprises

Les chiffres à retenir



Agrément de 40 places en 2 sections de 20 places



232 jours d'ouverture



11 professionnelles de la petite enfance dont 1 infirmière puéricultrice, 2 éducatrices de jeunes enfants et 4 auxiliaires de puériculture.



25_
9,7
équivalents temps plein

Les réalisations clés

Travail sur l'accueil et l'accompagnement d'enfants en situation de handicap en partenariat avec la Protection maternelle et infantile (PMI), le Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) du Mans et le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) Val de Loir.



127 enfants différents accueillis



57 056 heures facturées

26_



Petite enfance

Relais petite enfance

Les missions

- Accompagner les parents dans leur recherche de mode de garde et plus particulièrement dans leur recherche d'assistantes maternelles agréées.
- Accompagner les assistantes maternelles dans leur démarche de professionnalisation en proposant des matinées rencontres jeux et du temps d'analyse de la pratique.
- Informer les parents et les assistantes maternelles indépendantes sur les droits et obligations liés aux fonctions d'employeur ou d'employé.

Le budget

94 549,89 €
dépenses
de fonctionnement
charges de personnel
comprises

Les réalisations clés

L'ouverture des différents sites de matinées de rencontre-jeux à toutes les assistantes maternelles du territoire, et non plus aux seules assistantes maternelles des secteurs précédemment définis.

Les chiffres à retenir



153 assistantes maternelles actives (66 sur La Flèche et 87 sur le reste du territoire communautaire) pour 187 assistantes maternelles agréées.



46 assistantes maternelles différentes ont participé aux rencontres-jeux pour 137 enfants différents.



8 sites de rencontres-jeux : Bazouges-Cré-sur-Loir, Bousse, Clermont-Créans, Crosmières, La Chapelle d'Aligné, La Flèche, Oizé et Villaines-sous-Malicorne.



2,1
équivalents temps plein
1 animatrice du relais,
1 puéricultrice,
1 agent en charge
de l'accueil et du secrétariat



Sports, jeunesse et éducation

Animation enfance et jeunesse

Les missions

- Animer les temps périscolaires et extrascolaires (petites vacances et été) pour les enfants de 3 à 17 ans.
- Informer et accompagner les jeunes de 12 à 25 ans sur les 13 thématiques de l'information jeunesse (orientation, formation, emploi, prévention, mobilité, santé, loisirs...).
- Accompagner les jeunes du territoire dans la réalisation de projets dont ils sont les acteurs.

Le budget

74 853 €
dépenses
de fonctionnement
hors charges
de personnel

Les chiffres à retenir



446 cartes Atout jeunes (2020-2021) ont été vendues



95 enfants différents ont fréquenté l'accueil de jeunes



548 passages ont été comptabilisés au Point info jeunes (267 jeunes)

Moyenne de fréquentation
8 jeunes / jour



20
équivalents temps plein

27_

Les réalisations clés

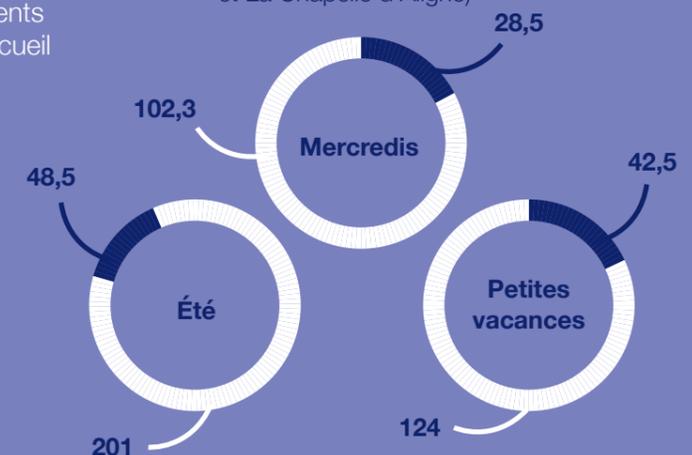
Ouverture du local jeunes de La Chapelle d'Aligné (en novembre 2021).

Intervention dans les établissements scolaires (collèges).

Accompagnement de projets (réhabilitation du local jeunes de Crosmières et séjour autofinancé).

Fréquentation moyenne par jour

- **Accueil de loisirs** (La Flèche, Oizé et Bousse/Villaines-sous-Malicorne)
- **Club ados** (La Flèche, Crosmières et La Chapelle d'Aligné)



28_



Sports, jeunesse et éducation

Animation sportive

Les missions

- Animer des activités physiques et sportives sur le temps scolaire dans l'ensemble des écoles publiques du territoire.
- Animer des activités sportives et de loisirs (dispositifs Tickets sports et loisirs et Club été) sur les temps extrascolaires (petites vacances et été) pour les 8-12 ans.
- Animer des interventions sportives sur l'ensemble des dispositifs enfance jeunesse du territoire (ALSH, Club ados, événementiels).

Le budget

72 100 €
 dépenses
 de fonctionnement
 hors charges
 de personnel

Les réalisations clés

Développement d'actions de prévention notamment sur la pratique du vélo.

Mise en place de stages d'initiation dans le cadre des Tickets sports et loisirs.

Délocalisation des animations sur les communes du territoire dans le cadre du Club été.

Les chiffres à retenir



56 classes
 ont bénéficié des activités
 physiques et sportives
 sur le temps scolaire (402 séances)



155 enfants
 ont fréquenté
 les Tickets sports et loisirs
 soit 42,2 jeunes par jour

133 enfants
 ont fréquenté le Club été
 soit 56,36 jeunes par jour

4,5
 équivalents temps plein



Sports, jeunesse et éducation

Pass éducatif

Les missions

- Mettre en cohérence les différents temps de vie de l'enfant et du jeune, dans un souci de complémentarité et de continuité éducative.
- Favoriser l'accès de tous les enfants et de tous les jeunes du territoire aux activités éducatives et de loisirs.
- Développer l'implication des enfants, des jeunes et de leurs familles dans la vie du territoire.
- Accompagner les enfants et les jeunes pour qu'ils deviennent des citoyens.

Le budget

398 007 €
 dépenses
 de fonctionnement
 hors charges
 de personnel

Les chiffres à retenir



1921 élèves scolarisés

1495 enfants différents ont été inscrits
 aux Temps éducatifs périscolaires,
 soit 77,8% des effectifs



93 036 heures d'activités



142 animateurs sont intervenus
 sur le Pass éducatif soit 8 équivalents
 temps plein

11
 équivalents temps plein

Les réalisations clés

Confirmation de ce dispositif jusqu'en 2027.

Changement de nom pour les parcours.

Mise en place de nouveaux parcours : Les autres et moi, Arts visuels et Communic'actions.

Remaniement des parcours de la maternelle afin de mieux répondre aux besoins de l'enfant.

Proposition d'activités d'une heure par semaine pour les communes à quatre jours d'école hebdomadaires.

30_



Sports, jeunesse et éducation

Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD)

Les missions

Le CISPD est composé de la présidente du Pays fléchois, du préfet, du procureur de la République, d'un collège d'élus, d'un collège de partenaires institutionnels et d'un collège de représentants d'associations, d'organismes et d'établissements partenaires.

Il s'agit d'une instance de pilotage et de coordination autour de quatre priorités nationales :

- la prévention de la délinquance des plus jeunes,
- la protection des personnes vulnérables,
- la population comme nouvel acteur de la prévention de la délinquance,
- le territoire : vers une gouvernance rénovée et efficace.

Ces priorités se déclinent dans différents domaines :

la santé, la sécurité routière, la toxicomanie, la violence intrafamiliale, la déscolarisation, le harcèlement, la précarité sociale et la délinquance.

Les chiffres à retenir



150 accompagnements individuels ou familiaux



12 rappels à la loi



8 équipes éducatives



9 chantiers argent de poche mobilisant 70 jeunes



1,5 équivalent temps plein

Les réalisations clés

Chantier argent de poche.

Formation contre le harcèlement.

Semaine de lutte contre les violences faites aux femmes.

Médiation de rue.

Sensibilisation aux écrans avec l'Espace multimédia.

Rappel à la loi.

Soutien au groupe de parole Femmes victimes de violence.

Coordination de la cellule de veille éducative.

Le budget

23 000 € dépenses de fonctionnement hors charges de personnel



Sports, jeunesse et éducation

Centre d'hébergement éducatif et sportif des Berges de la Monnerie (CHES)

Les missions

- Accueillir et héberger des groupes (associations, ALSH, classes, comités d'entreprise...) avec possibilité de restauration.
- Louer des salles de réunions équipées.

Les chiffres à retenir



73 lits

36 chambres individuelles, de 2 et de 4 personnes



172 jours d'ouverture dont 22 week-ends



9330 repas



4055 nuitées



3,5 équivalents temps plein

31_

Le budget

139 850 € dépenses hors charges de personnel

180 529 € de chiffre d'affaires



Sports, jeunesse et éducation

Centre aquatique L'Îlébulle

Les missions

- Accueillir différents publics utilisateurs des espaces de baignade et de l'espace forme.
- Assurer l'apprentissage de la natation.
- Encadrer la natation scolaire et des activités aquatiques enfants et adultes.
- Organiser des animations en journée et en soirée.
- Accueillir des groupements et des clubs sportifs.
- Organiser des compétitions en partenariat avec la Fédération française de natation.
- Mettre en place un jardin aquatique pour les plus petits.
- Proposer des passages de brevets aquatiques.



15,2

équivalents temps plein
1,5 agents d'encadrement,
2,9 agents d'accueil,
2,5 agents techniques,
1 agent d'entretien,
7,3 maîtres-nageurs sauveteurs (MNS)

Le budget

322 892,27 €
dépenses
de fonctionnement
hors charges de personnel

166 108,69 €
recettes
de fonctionnement

Les réalisations clés

Période de janvier à juin :

succession de fermetures et de réouvertures au public, aux écoles, etc. en raison des mesures sanitaires liées au Covid-19.

Travaux de juillet à octobre :

Réfection des plages et des douches, nouveau carrelage antidérapant.

Installation d'éclairages à leds dans le hall bassin, installation d'éclairages de couleurs.

Pose d'un déchloramineur (détruit les chloramines potentiellement nocives pour la santé).

Opérations de maintenance en régie pendant la fermeture dont le remplacement du réseau de bouclage, la rénovation du lambris sur le parvis et l'installation de leds en dehors du hall des bassins.

Reprise des activités normales le 8 novembre.

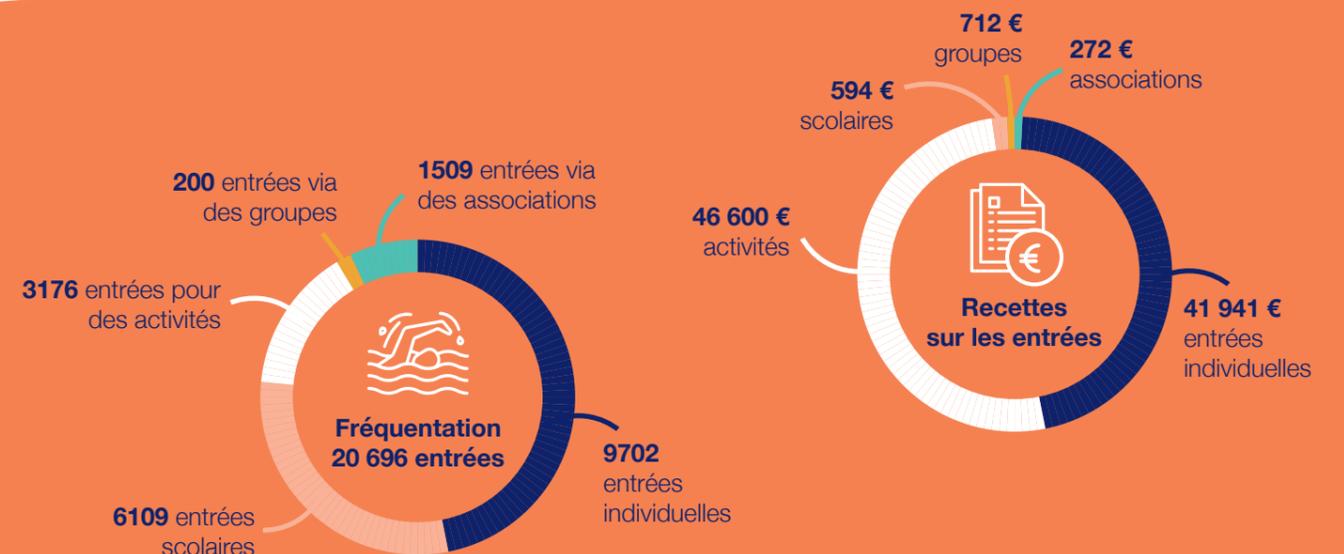
Les chiffres à retenir



Noël à L'Îlébulle
a rassemblé 226 visiteurs



67 000 € de recettes exceptionnelles pour les mises à disposition du personnel de L'Îlébulle (centre de vaccination, location pédalo, surveillance au lac...)





Transition numérique

Espace multimédia

Les missions

- Favoriser l'inclusion numérique par un maillage sur le territoire.
- Permettre aux habitants d'accéder à leurs droits sur les plateformes numériques officielles.
- Développer la culture numérique.
- Accompagner et assister les publics à une meilleure maîtrise des outils informatiques et multimédias (PC, smartphones, tablettes...).
- Promouvoir un comportement numérique responsable auprès des jeunes et de leurs parents.
- Accompagner et informer les partenaires locaux sur les bonnes pratiques d'utilisation du numérique, qu'il s'agisse d'Internet, des écrans ou des réseaux sociaux (formation élèves IFSI, intervention établissements).

Le budget

16 450 €
dépenses
de fonctionnement
hors charges
de personnel

Les réalisations clés

- Déménagement de l'Espace multimédia.
- Organisation de la 6^e édition du Salon du jeu vidéo.
- Obtention de 5 @ au label Territoire Internet (plus haute distinction).
- Actions de prévention en direction des établissements scolaires.



2

équivalents temps plein
+ 1 conseiller numérique
et 8 services civiques

Les chiffres à retenir

Équipement et matériels notables

Un espace dédié avec :

- 1 salle d'accueil
- 1 salle d'animation
- 1 réserve
- 2 bureaux

379
accompagnements
personnalisés



987
accès libre



13 450 € consacrés aux
événementiels



1366 passages

987 accès libre

379 accompagnements
personnalisés



1338 enfants sensibilisés



Communication

Communication

Les missions

- Construire et veiller sur l'image de la Communauté de communes du Pays fléchois.
- Réaliser et entretenir les outils communs (site Internet, page Facebook, magazine communautaire Au fil).
- Gérer les relations presse.
- Piloter la communication des services : stratégie, définition du plan de communication, réalisation des supports (affiches, flyers, programmes, habillages des véhicules, du distributeur de sacs poubelles), suivi d'impression et de diffusion.

Le budget

42 600 €
dépenses de
fonctionnement
hors charges
de personnel

Les chiffres à retenir



6 numéros du magazine Au fil



21 communiqués de presse



51 actualités sur le site Internet



137 publications
sur la page Facebook
pour 37 088 vues



1,8

équivalent temps plein

Les réalisations clés

Refonte de la charte graphique de la Communauté de communes du Pays fléchois.

Communication de crise sanitaire.

Réalisation de la campagne de communication Achetez local c'est vital.

Élaboration du plan de communication pluriannuel de la Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations.

Réalisation de nouveaux supports de communication pour le service Info jeunes (flamme, kakémono et cartes de visite).

Enseigne nouveau local de l'Espace multimédia.

Réalisation de la carte de vœux 2022.

Réalisation de la charte graphique de l'Opah-ru.



Administration de la collectivité

Direction de l'administration générale (DAG)

Les missions

- Assurer la gestion administrative et réglementaire des assemblées.
- Rédiger les pièces administratives des dossiers de consultation des entreprises et lancer des procédures de passation des marchés publics.
- Effectuer des analyses juridiques dans les différents champs du droit (rédaction de conventions, montage des dossiers de demande de subventions auprès de financeurs potentiels).
- Gérer les contrats d'assurance et suivre les procédures contentieuses en collaboration avec les services et les avocats.
- Poursuivre la mise en conformité au regard du Règlement général sur la protection des données (RGPD).
- Accueillir les publics du Centre administratif Jean-Virlogeux (accueil physique et téléphonique).

Les réalisations clés

Gestion des commandes publiques 2021 pour des aménagements, travaux, collecte des déchets...

Gestion des crédits-baux, bail commercial et dossiers de subventions 2021 (aménagement urbain de la route de Bouchevereau, réalisation d'une déchetterie et d'un quai de transfert sur la commune de La Flèche, résorption d'une discontinuité cyclable à La Flèche).

Modifications des statuts de la Communauté de communes du Pays fléchois (Mobilité, Protection et mise en valeur de l'environnement, aide sociale d'intérêt communautaire).



7

équivalents temps plein
personnel mutualisé
sur deux collectivités

Les chiffres à retenir



- 8 conseils communautaires
- 22 bureaux communautaires
- 4 conférences des maires
- 187 délibérations
- 22 arrêtés communautaires
- 18 décisions communautaires



15 déclarations de sinistre
et 2 contentieux introduits



22 284 appels réceptionnés au standard téléphonique de la Ville de La Flèche et de la Communauté de communes du Pays fléchois
4 398 personnes ont franchi la porte du Centre administratif Jean-Virlogeux



10 procédures de marchés publics suivies par la direction dont :
2 commissions d'appel d'offres
et 3 commissions consultatives de l'achat public



Administration de la collectivité

Finances

Les missions

- Assurer l'élaboration et l'exécution du budget principal du Pays fléchois et de ses deux budgets annexes : Spanc et Parcs d'activité.
- Accompagner les services gestionnaires de crédit dans leur gestion financière.

Les réalisations clés

Gestion de la crise sanitaire.

Fusion des quatre budgets annexes des quatre parcs d'activité en un seul budget Parcs d'activité.

Gestion financière des marchés de travaux de la tranche 1 du réaménagement du centre aquatique L'ilébulle.



37_

7

équivalents temps plein
personnel mutualisé
sur trois collectivités
+ 1 Contrat emploi
compétences (CEP) depuis
le 1^{er} octobre 2021

Les chiffres à retenir



1 315 titres ordinaires
61 titres d'annulation
28 titres de rejet



4 399 mandats ordinaires
147 mandats d'annulation
43 mandats de rejet



3 840 factures reçues



Administration de la collectivité

Ressources humaines

Les missions

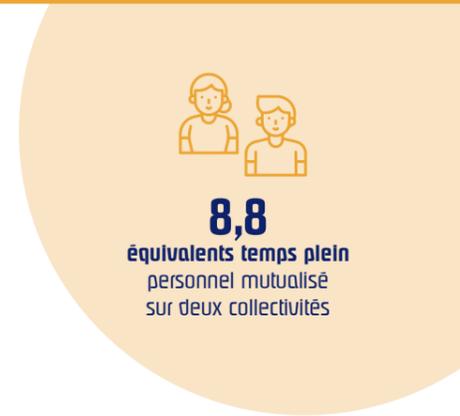
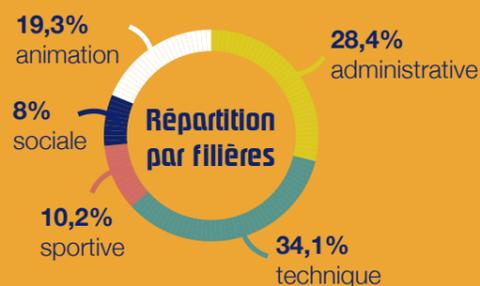
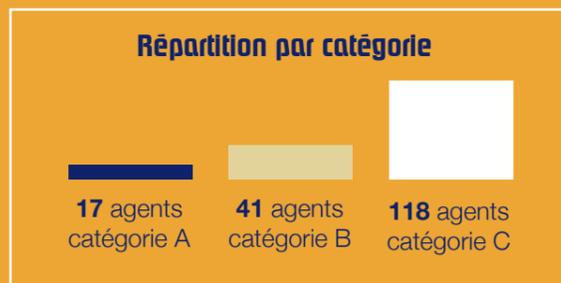
- Assurer la gestion administrative et réglementaire des ressources humaines.
- Accompagner les agents et les services au quotidien.
- Piloter et conduire le dialogue social.
- Prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

Le budget

132 000 €
recettes de fonctionnement

7 304 000 €
dépenses de fonctionnement dont masse salariale: **7 094 000 €**

Les chiffres à retenir



Les réalisations clés

- Gestion de la crise sanitaire.**
- Passage à la Déclaration sociale nominative (DSN).**
- Rédaction et mise en œuvre des lignes directrices de gestion.**
- Réalisation du Rapport social unique (RSU).**
- Révision des indices plancher (hausse du SMIC).**
- Réorganisation du temps de travail (passage aux 1607h).**
- Attribution de chèques Anim'en Flech.**



176 agents physiques

130 agents fonctionnaires
46 agents contractuels

99 femmes
77 hommes

265 agents présents au moins 1 journée en juillet 2021 (pic annuel)

140 agents à temps complet

36 agents à temps non complet

10 avancements de grade



Administration de la collectivité

Informatique

Les missions

- Équiper les agents d'un poste informatique sécurisé, mobile ou non, complété d'une tablette suivant les besoins.
- Conseiller techniquement les services à la recherche d'une nouvelle solution logicielle et réaliser le bon de commande auprès du prestataire informatique retenu suite à une consultation.
- Réaliser les mises à jour sur les différents logiciels métiers.
- Créer et maintenir des applications à la demande des services.
- Dépanner les agents suite à un ticket informatique.
- Sécuriser le réseau informatique de la collectivité vis-à-vis des pirates informatiques, des virus, de l'hameçonnage, des crypto-verrouilleurs au moyen d'antivirus, d'une solution de surveillance de la messagerie, d'une sauvegarde immuable, de sauvegardes quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles, de pare-feu...
- Assurer une veille technologique.

Équipement et matériels notables

2 serveurs physiques supportant 40 serveurs virtuels



101 agents sont équipés d'un poste informatique



3
équivalents temps plein + 1 apprenti personnel mutualisé sur deux collectivités

Les réalisations clés

- Changement des deux serveurs physiques supportant les 40 serveurs virtuels.**
- Mise en place d'un nouveau logiciel de sauvegarde plus fiable et plus rapide.**
- Remplacement du logiciel Kbox par une combinaison des outils iDLibre et FilR pour la gestion des documents des conseils et commissions par les élus.**

Le budget

99 633,14 €
dépenses de fonctionnement hors charges de personnel

Les chiffres à retenir



18 imprimantes (dont 3 installées en 2021), 7 copieurs (dont 2 installés en 2021), 50 tablettes



600 tickets informatiques ont été traités en 2021 (agents de la Ville de La Flèche et du Pays fléchois)

40_



Compétences déléguées

Aménagement et gestion des terrains d'accueil pour les gens du voyage

au Syndicat mixte de la Sarthe pour le stationnement des gens du voyage

La mission du syndicat

- Aménager, entretenir et gérer 24 aires d'accueil et 2 aires de grands passages pour le stationnement des gens du voyage sur 12 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) dont 1 aire d'accueil et 1 aire de grand passage.

Le budget

42 667,20 €
adhésion
du Pays fléchois
au syndicat mixte
(soit 1,60 € par habitant)


16
équivalents temps plein

Les chiffres à retenir



30 places sur l'aire d'accueil de La Flèche



150 places sur l'aire de grand passage de La Flèche


1,80 € de redevance voyageur par jour par famille pour un emplacement (+ 0,20 € par kilowatt consommé et 2,50 € le m³ + 80 € de caution)


38,74 % d'occupation sur l'aire d'accueil de La Flèche soit 131 personnes accueillies

Les chiffres à retenir



51 942,49 € de taxe de séjour déclarée sur le pays fléchois



92 contrats de location de vélo à La Flèche



Contacts à La Flèche

- 3 560** par accueil physique
- 1 121** par téléphone
- 34** par site Internet et mail
- 8** par courrier



Compétences déléguées

Développement touristique

à l'Office de tourisme de la Vallée du Loir

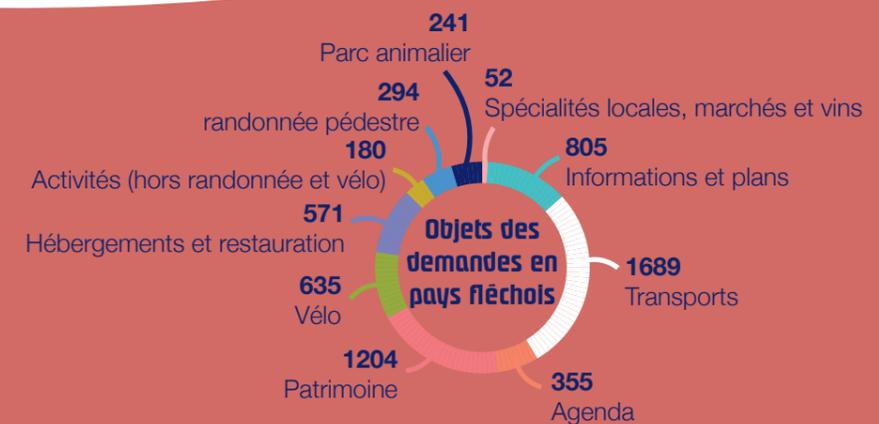
Les missions de l'Office de tourisme de la Vallée du Loir

- Accueillir et informer les touristes et les habitants dans leur recherche d'hébergement, de restauration, d'activités de loisirs, d'événements et de sorties.
- Promouvoir le tourisme en vallée du Loir.
- Réaliser des études touristiques.
- Développer et mettre en réseau les acteurs touristiques.
- Définir et animer la stratégie touristique locale.
- Assister l'établissement, la collecte et le recouvrement de la taxe de séjour intercommunale.

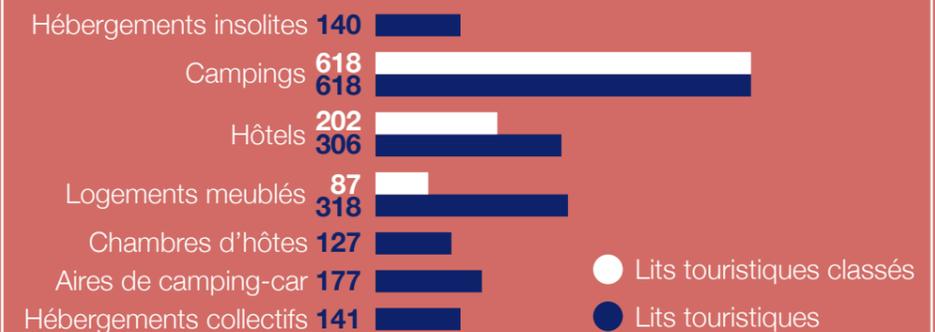
Le budget

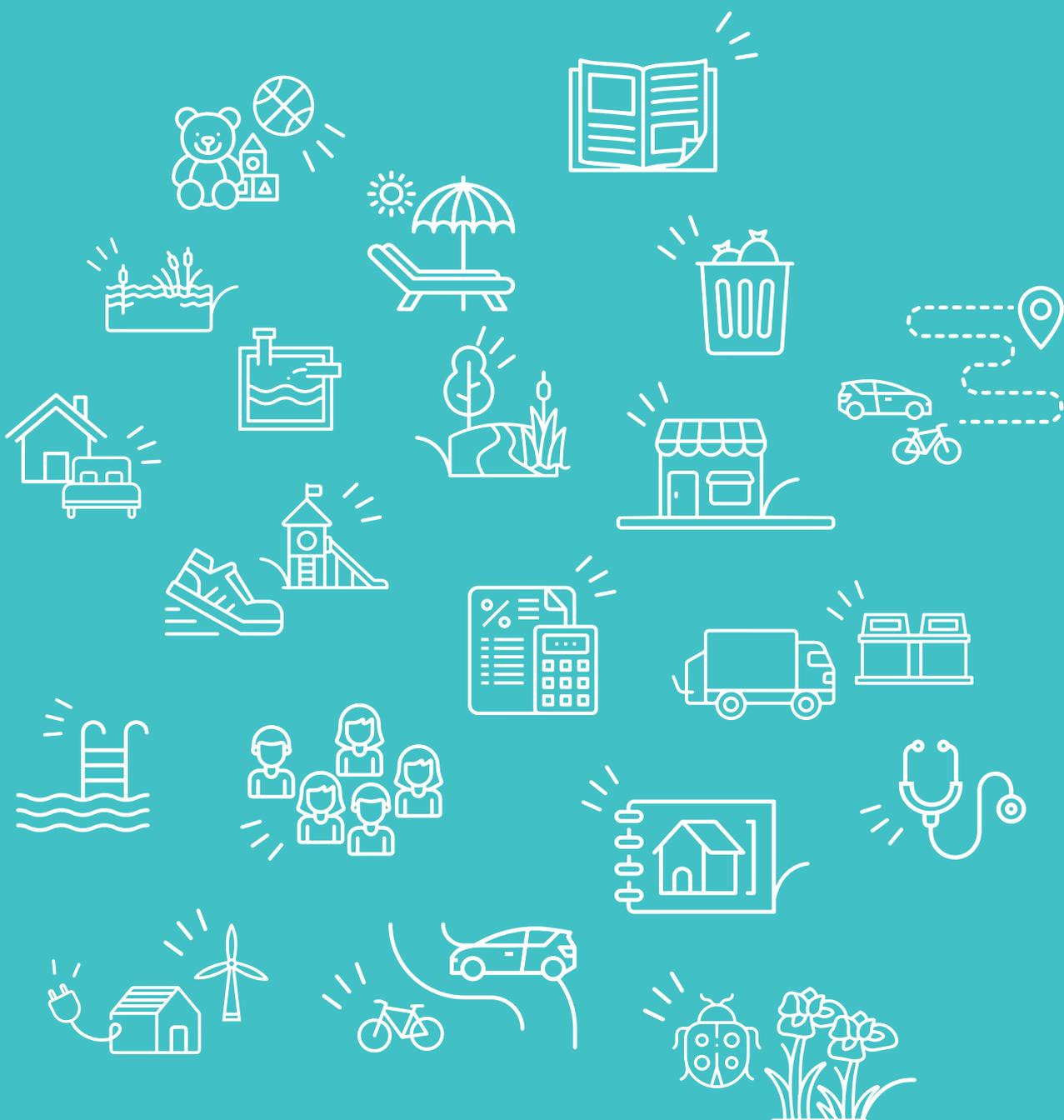
275 043,54 €
de participation
annuelle du
Pays fléchois


41_
10
équivalents temps plein
dont 2 conseillères en séjour
pour le Pays fléchois



Répartition des lits touristiques en pays fléchois





Réalisé par le service Communication du Pays fléchois.

